

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Analyser des mobilités sociales en contexte migratoire : entre déclassement objectif et réalisation des aspirations

Analysing Social Mobility in a Migratory Context: Between Objective Downgrading and the Achievement of Aspirations

Maxime Lemaitre

Volume 17, Number 1, November 2021

Sur le thème : catégories socioprofessionnelles, mobilité sociale et professionnelle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1086018ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1086018ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lemaitre, M. (2021). Analyser des mobilités sociales en contexte migratoire : entre déclassement objectif et réalisation des aspirations. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(1), 153–182.
<https://doi.org/10.7202/1086018ar>

Article abstract

Considering social mobility as a combination of its subjective and objective aspects appears to be a growing necessity for the social sciences. This paper aims to contribute to that reflection, by analyzing a singular type of social mobility: migration. Thus, it presents the migration paths of three migrant families, characterized by a different level of capital and resources, from the construction of a migration project (before they emigrate), until their arrival in a new country, where their resources are altered. Centered on the professional and residential paths of these families, this paper shows how these two dimensions are intertwined, and contribute to transform the families' migration projects, transforming their relation to social mobility.

Analyser des mobilités sociales en contexte migratoire : entre déclassement objectif et réalisation des aspirations

MAXIME LEMAITRE

Université Lyon 2, Centre Max Weber, France

Introduction

Quelle soit intergénérationnelle ou intragénérationnelle, la mobilité sociale est généralement saisie à partir des catégories produites dans le cadre des enquêtes menées, dans le cas français, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Si des travaux récents entendent questionner la notion même de mobilité sociale, en interrogeant les conditions du transfert de capitaux avant et après la mobilité¹, ou bien en articulant données statistiques et données ethnographiques pour ouvrir la boîte noire des mobilités sociales « en train de se faire² », la réflexion semble s'étendre depuis le début des années 2000 à l'étude de l'articulation des dimensions objectives et subjectives de la mobilité. Les travaux, comme celui de Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, pointent notamment les décalages

¹ Rémi Sinthon, *Repenser la mobilité sociale*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « En temps et lieux », 2018.

² Julie Pagis et Paul Pasquali, « Observer les mobilités sociales en train de se faire. Micro-contextes, expériences vécues et incidences socio-politiques », *Politix*, n° 114, 2016, p. 7-20.

entre la mesure « objective » (par le sociologue) de la mobilité, et l'expérience de la mobilité telle qu'elle est faite par les individus. Les décalages observés entre perception de la mobilité, expérience de la mobilité et classement (voire auto-classement) des individus au regard des idéaux de mérite et de réussite largement diffusés dans les sociétés démocratiques invitent, selon les auteures, à repenser « la centralité de la profession » dans la mesure de la mobilité³. Ces travaux confirment la nécessité (déjà énoncée il y a 20 ans) d'envisager le caractère multidimensionnel de la mobilité sociale, notamment car « le sentiment de mobilité sociale, tout en étant subjectif, n'est pas arbitraire ; il est fondé objectivement sur le critère professionnel bien qu'il ne s'y limite pas⁴ ». Une nécessité qui est d'ailleurs confirmée par d'autres travaux, venant cette fois-ci de la statistique, et indiquant que le sentiment de déclassement est significatif chez les individus en situation d'« immobilité sociale⁵ ».

Concernant la mobilité sociale en migration, l'étude de l'articulation entre mobilité subjective et mobilité objective se heurte à deux nécessités majeures : celle de penser la formulation d'aspirations singulières, donnant lieu à l'émigration et étant nécessairement retravaillées par la réalité de l'immigration. Celle ensuite de considérer les espaces sociaux comme étant relatifs, bien que liés entre eux par le phénomène migratoire. À ce titre, Jennifer Bidet rappelle la difficulté pour le sociologue de saisir la pente de mobilités sociales mettant en relation des espaces disjoints, ainsi que des morphologies sociales (nationales ou locales) hétérogènes. En proposant la notion de « mobilités sociales contradictoires⁶ », l'auteure invite alors à un changement de regard porté sur le phénomène migratoire. Nous inscrivant dans

³ Marie Duru-Bellat et Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 472.

⁴ Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, 2001, p. 936.

⁵ Tiaray Razafindranovona, « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *Insee Première*, n° 1659, 2017.

⁶ Jennifer Bidet, « Déplacements. Migrations et mobilités sociales en contexte transnational », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, 2018, p. 75.

cette même perspective, nous voulons ici envisager la migration comme un processus mettant en jeu la formulation d'aspirations au changement prenant la forme de projets migratoires⁷ socialement construits et situés. Notre approche, inscrite dans une sociologie dispositionnaliste, entend questionner les modalités selon lesquelles se construisent des dispositions à émigrer, et comment elles s'accompagnent d'aspirations au changement qui sont elles-mêmes retravaillées au cours du processus migratoire.

En effet, confrontés à la réalité de l'immigration, les projets migratoires tendent à évoluer au regard du repositionnement des familles dans la société d'accueil, transformant alors leurs aspirations et leur rapport à la mobilité sociale. Ainsi, malgré des déclassements objectifs, les familles migrantes semblent entretenir des rapports ambivalents à la mobilité sociale en migration, qui sont fonction des ressources et capitaux⁸ mobilisables dans l'immigration, et de la réalisation des aspirations formulées avant d'émigrer. Ces rapports au « déplacement social » (entendu comme une mobilité à la fois sociale et géographique⁹) apparaissent comme le fruit de conditions de socialisation particulières dans l'espace de départ (local et/ou national), et comme le résultat des transformations induites par le processus migratoire. Ainsi, les positions sociales occupées par les familles avant d'émigrer indiquent des « variations systématiques¹⁰ » entre leurs

⁷ Notion permettant de rendre compte des temporalités selon lesquelles se formulent des aspirations à émigrer, produits des interactions saisies à l'échelle des configurations familiales. Voir Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.

⁸ À la suite des travaux de Sylvia Faure et Daniel Thin, nous entendons ici un capital comme étant le produit d'une position sociale, et comme étant valable de manière équivalente d'un contexte à l'autre ; la notion de ressource permet quant à elle de « penser des moments, des relations, des actions, des interactions qui produisent ou engendrent des aides, des appuis qui n'existent pas en dehors des circonstances qui les fabriquent ». Voir Sylvia Faure et Daniel Thin (dir.), *S'en sortir malgré tout. Parcours en classes populaires*, Paris, La dispute, coll. « Essais », 2019, p. 21.

⁹ Jennifer Bidet, *op. cit.*

¹⁰ Pierre Bourdieu, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 21.

styles de vie, directement perceptibles dans les modalités de leur migration. Ces familles, dont la dotation en capitaux dépend de processus systémiques¹¹ voient une partie de ces capitaux remise en cause par la migration, parfois au profit de contextes ou interactions qui, s'ils « font ressource¹² », n'en demeurent pas moins ambivalents et ponctuels. Or, si l'on peut dresser l'inventaire des capitaux détenus avant et après la migration, les effets liés à la mobilisation de ressources échappent à l'analyse de la mobilité sociale : déterminer la pente du déplacement social des familles migrantes se complique alors et nécessite de prendre en compte dans le même temps les mobilités sociales objectives et subjectives.

Encart méthodologique

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'un travail de doctorat portant sur la scolarisation d'enfants migrants dans le secondaire, et sur l'analyse des modalités d'appropriation des logiques de la forme scolaire, au regard du processus migratoire. Cette recherche, partant des enfants migrants scolarisés dans un dispositif scolaire d'apprentissage du français (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ; UPE2A), a donné lieu à la construction de 20 cas de collégiens et lycéens migrants, renseignant leurs parcours (notamment scolaires et familiaux) avant et après la migration. La construction de ces cas a reposé sur une enquête ethnographique menée par observation dans quatre établissements publics du secondaire de l'académie de Lyon entre décembre 2016 et juillet 2018 (10 mois d'observation participante) ; sur des entretiens réalisés auprès d'enseignants et personnels de l'éducation nationale (n = 25), de parents et travailleurs sociaux (n = 13) et d'enfants migrants scolarisés (n = 27). Les résultats présentés ici sont essentiellement

¹¹ Mike Savage, Alan Warde et Fiona Devine, « Capitals, Assets, and Resources: Some Critical Issues », *The British Journal of Sociology*, vol. 56, n° 1, 2005, p. 31-47.

¹² Sylvia Faure et Daniel Thin (dir.), *op. cit.*

produits à partir d'entretiens biographiques réalisés avec un nombre restreint de parents (5) ayant au moins un enfant scolarisé dans le dispositif. Ils ont été réalisés en langue française au domicile des familles (sauf dans un cas), répétés dans deux cas (pour la famille Candia et la famille Jamal¹³). Ils ont duré entre une heure et deux heures trente, ont été enregistrés et retranscrits intégralement. Cet article propose de développer les cas des familles Candia, Jamal et Forasco, les mieux renseignés dans notre étude.

Nous avons pris contact avec ces différents parents par le biais des enfants scolarisés en UPE2A, en nous présentant comme étudiant. Ces entretiens ont eu comme objectif de renseigner les modalités de la migration familiale et de déceler d'éventuelles variations dans les rapports entretenus à la migration par les enfants d'une part, et par les parents d'autre part. En procédant à une « triangulation complexe¹⁴ » nous avons cherché à faire varier les points de vue portés sur l'expérience de la migration. Ces entretiens ont donc été l'occasion de revenir avec les parents (tous deux présents) sur les conditions de leur émigration, de leur immigration, et sur leur rapport à la mobilité sociale (à travers les mobilités professionnelle et résidentielle notamment), quand ceux réalisés avec les enfants ont principalement traité de la scolarisation avant et après la migration. Centrée sur les rapports entretenus à l'institution scolaire, l'enquête n'a donné lieu à aucune observation hors des établissements étudiés.

Cet article se donne pour objectif de questionner les dimensions professionnelles et résidentielles de la mobilité sociale de familles migrantes, afin de saisir l'articulation des dimensions objectives et subjectives des mobilités sociales en migration. Nous commencerons par resituer les projets migratoires familiaux dans leurs conditions de possibilité avant l'émigration. Nous nous intéresserons ensuite à la mutation en migration des ressources et capitaux détenus par les familles et occasionnant, d'un point de vue macrosociologique,

un déclassement sur les plans professionnels et résidentiels. Nous verrons alors que les contextes dans lesquels se réalisent l'immigration donnent lieu, sur le plan symbolique, à des formes de requalification dans l'immigration. Nous montrerons que ces requalifications dépendent de la capacité des familles à mobiliser certaines ressources parfois inattendues, inscrivant leur logiques sociales pré- et post-migratoires dans un rapport de continuité permettant, sur le plan subjectif, de repenser certains ressorts de mobilité sociale en migration.

Des projets migratoires socialement déterminés

Les entretiens menés avec les familles permettent de déceler des rapports au monde hétérogènes, issus de leurs socialisations antérieures à la migration. Ils renseignent sur les conditions selon lesquelles les familles formulent, avant d'émigrer, un ensemble d'aspirations mûries sur le temps long et intimement liées d'une part aux spécificités des morphologies sociales dont elles sont issues, et d'autre part à la position qu'elles y occupent. En effet, l'émigration constitue le résultat de l'activation de dispositions à émigrer inégalement construites au cours de la socialisation primaire, puis de la socialisation conjugale et professionnelle. En cela, l'émigration des familles rencontrées apparaît comme un événement biographique qui, s'il est généralement présenté comme une rupture, semble plutôt relever de la bifurcation¹³. Pour éclairer ce premier point, nous proposons de revenir sur les conditions ayant amené les membres des familles Candia (Colombiens, 3 enfants), Forasco (Roumains, 2 enfants) et Jamal (Italo-Marocains, 3 enfants), à construire, selon des modalités diverses, des dispositions à émigrer.

¹³ Valentine Hélandot, « Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », dans Michel Grossetti, Marc Bessin et Claire Bidart (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2009, p. 160-167.

Les époux Candia : socialisation, capital international et émigration

Pablo et Lucie Candia sont nés respectivement en 1971 de deux parents colombiens, et en 1974 d'une mère colombienne et d'un père « *français né en France* ». Tous deux originaires de la région de Barranquilla (nord de la Colombie) et aînés de leurs fratries, ils grandissent dans des conditions bien différentes. Lucie passe son enfance « *dans les champs* », dans une vaste résidence mitoyenne à l'exploitation agricole familiale, où chacun des membres de la famille (ses parents, son frère, ses oncles, tantes et cousins maternels) travaille et dispose d'un logement (une « *dépendance* »). Au village, Lucie fréquente une école catholique privée et réalise une scolarité brillante durant laquelle elle construit un rapport étroit à l'espace transnational. Jusqu'à ses études, elle est fortement investie auprès de la communauté catholique du village, entretenant des liens avec de nombreuses paroisses sud-américaines. Ses liens sont en revanche plus distants avec la famille de son père résidant en France. Au cours de l'entretien, Lucie explique avoir « *tout oublié de la France* » : si, enfant, elle pratique le français avec son père et se rend une fois auprès de ses tantes dans le massif du Jura, les liens se tarissent. Sur recommandation d'une de ses tantes, elle envisage un temps de faire des études en France, mais sa mère refuse : Lucie opte alors pour un cursus en ingénierie informatique à l'Uni Norte de Barranquilla, qu'elle intègre en 1991. Là, elle se lie d'amitié avec des étudiants suivant des formations à dimension transnationale (droit international, commerce, ingénierie), et devient membre comme eux de l'association Rotary International. Elle est diplômée en 1996 et devient administratrice de bases de données informatiques pour le compte d'une grande entreprise transnationale : la majorité de son activité professionnelle se réalise en anglais avec des clients du monde entier. Lucie conserve par ailleurs des liens avec d'anciens camarades d'études installés en France et au Royaume-Uni.

Pablo grandit quant à lui avec l'ensemble de sa famille (frère, sœur, parents et grands-parents) dans la demeure familiale située

à Barranquilla. Ne disposant que des revenus de son père (commercial), c'est en obtenant des bourses gouvernementales qu'il parvient à intégrer un établissement privé germano-colombien, et à y réaliser une scolarité durant laquelle il développe une appétence pour la « *culture européenne* », dont il dit découvrir les « *valeurs* » à travers son apprentissage de la langue allemande. Il débute en 1988 une formation d'ingénierie industrielle à l'Uni Norte, mais l'aggravation de la situation financière de sa famille le pousse à trouver du travail en parallèle de ses études, puis à changer de formation : de 1991 à 1993 il travaille pour le compte d'un aviateur nord-américain et voyage à maintes occasions aux États-Unis, et « *partout* » en Amérique du Sud. Au décès de sa mère en 1993, il se résigne à quitter cet emploi pour un autre, mieux rémunéré, auprès d'un transporteur colombien. Il termine ses études en 1998, un an après s'être marié avec Lucie (rencontrée au sein de l'association Rotary International qu'il fréquente lui aussi). Détenteur d'un *master* en affaires internationales et en commerce, ainsi que d'une spécialisation en logistique qu'il obtient à Madrid à la fin de ses études, il devient en 1999 « *auditeur qualité* » pour le compte du même transporteur.

Cet aperçu des conditions de socialisation des époux Candia donne à voir des rapports à l'espace transnational construits familialement et entretenus par les expériences scolaires et professionnelles. Si l'on ne saurait homogénéiser ces rapports (bien plus hérités que construits dans le cas de Lucie), ils paraissent caractéristiques d'un capital international « indissociablement culturel, linguistique, et social, en grande partie hérité, renforcé par des cursus scolaires internationaux et des expériences professionnelles dans plusieurs pays¹⁴ ». Rentable sur nombre de marchés officiels (au premier rang desquels le marché de l'emploi) la détention de ce capital favorise, en 2017, la formulation du projet migratoire des deux époux. En effet, dès 2016, la situation économique de la Colombie se détériore, entraînant le licenciement de Pablo et une forte baisse d'activité pour Lucie. Le nord

¹⁴ Anne Catherine Wagner, « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011, p. 6.

du pays fait également face à une arrivée massive de migrants en provenance du Venezuela générant un fort sentiment d'insécurité pour les époux : soucieux du maintien de leur « *qualité de vie* » et de celle de leurs trois enfants (« *Là-bas nous avons protégé beaucoup, parce que nous avons peur. Qu'il se passe quelque chose, de sécurité...* »), ils envisagent de quitter la Colombie.

*Je me sentais comme attrapé entre l'insécurité et sans travail. Et je dis : « C'est pas mes coutumes de vivre comme ça, entre les voleurs, entre les personnes qui... n'ont pas de valeur ». Puis j'étais très énervé et je l'ai dit à ma femme, Lucie : « Je pense qu'on a besoin d'émigrer pour les enfants, pour nous-mêmes ».*¹⁵

Mus par une logique de distinction vis-à-vis d'« autres indésirables¹⁶ », les époux Candia envisagent un temps d'émigrer en Australie. Leur choix se porte finalement sur la France, où Lucie et leurs enfants peuvent jouir des effets symboliques liés à la détention de la nationalité française (« *En Australie nous sommes migrants, ici [en France] nous sommes français* »).

L'émigration des Candia apparaît comme le fruit d'un projet migratoire visant la préservation de leurs conditions d'existence, et dont les modalités dépendent d'un rapport au monde distinctif caractéristique des membres des classes moyennes et supérieures les plus internationalisées. Disposant de nombreux capitaux (social, économique, culturel, scolaire et familial) jusqu'à la perte de l'emploi de Pablo, le déclassement dont les Candia font l'expérience en Colombie donne lieu à une modification des aspirations de la famille : leur volonté de préserver leur « *qualité de vie* » hors de Colombie indique une continuité entre les produits de leurs socialisations antérieures et leur manière d'envisager l'espace transnational comme un espace de mobilité (résidentielle et sociale). Les conditions sociales de possibilité d'une émigration de la famille sont donc remplies pour qu'en 2016 Lucie reprenne contact avec « *une bonne, bonne amie de toute la vie* » résidant en France, et commence à organiser leur installation en France.

¹⁵ Pablo Candia, Colombien, né en 1970, titulaire d'un *master* en logistique, ancien cadre supérieur en Colombie, sans emploi en France, novembre 2018.

¹⁶ Agnès Van Zanten, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 26.

La famille Forasco : une émigration processuelle impulsée par le père

Le cas de la famille Forasco témoigne quant à lui d'un rapport à la mobilité transnationale construit au fil des expériences professionnelles du père, et approprié par les autres membres de la famille. Les dispositions à émigrer de Vali Forasco (né en 1980 dans la région de Suceava, en Roumanie) sont indissociables de sa volonté de faire valoir sa respectabilité de travailleur et d'obtenir de justes rétributions de son activité professionnelle. Or, à la différence des époux Candia disposant de capitaux scolaires, sociaux et linguistiques, les ressources de Vali paraissent bien plus contextuelles et instables¹⁷.

Vali a interrompu ses études en 1998, à l'obtention de son Diplôme de Baccalauréat, avant d'exercer toutes sortes d'emplois peu qualifiés et peu rémunérés en Roumanie. Lors de l'entretien que nous réalisons à son domicile (en périphérie de Lyon), il indique n'avoir pas intégré de formation (en « *gestion* » à l'université, alors qu'il le prévoyait) en raison de l'état de « *corruption* » dans lequel se trouve le marché du travail roumain. Selon lui, l'accès à l'emploi qualifié est réservé en Roumanie à qui sait faire jouer ses « *relations* » : « *Les [policiers] comme ça, son fils, même s'il est con, son fils il est bien placé. Toi, tu fais trois facs et tu vas être à McDo !* ».

Vali rencontre son épouse au début des années 2000 : ils ont un premier enfant, Petru, en 2003, se marient en 2007 et commencent la construction de leur maison, en périphérie de la ville de Suceava. Si elle, titulaire d'une licence de commerce, occupe un emploi stable en tant que directrice des ventes régionales dans une entreprise agroalimentaire, le ménage ne dispose que de faibles ressources financières pour mener à bien son projet immobilier (leurs salaires sont équivalents au salaire minimum roumain, environ 300 € par mois). Vali cherche alors un emploi mieux rémunéré et se tourne vers le frère de son épouse, ouvrier agricole, par l'intermédiaire duquel il parvient à se faire embaucher pour le compte d'une exploitation viticole italienne. De 2008 à

¹⁷ Sylvia Faure et Daniel Thin, *op. cit.*

2012, Vali est travailleur-émigré en Italie, et ne retourne qu'occasionnellement auprès de son fils et de son épouse. Présenté comme un « *sacrifice* », cet emploi détaché permet néanmoins à la famille de mener plusieurs projets à leur terme. Mieux rémunéré en Italie qu'en Roumanie, Vali envoie chaque mois 1 500 € à son épouse : la construction du domicile familial peut alors se terminer et leur fils se voit offrir la possibilité de s'inscrire dans le club de football de la ville, où il est très vite remarqué pour son talent. Plus qu'un signe que la famille parvient à « *s'en sortir* », la construction d'une maison « *au pays* » témoigne de la réussite de la migration de Vali¹⁸ ; de même, les résultats sportifs distinctifs de Petru (sélectionné pour intégrer les équipes départementales, puis régionales, en tant que joueur surclassé) favorisent l'investissement familial dans la pratique footballistique de leur fils. Celui-ci, assuré par M^{me} Forasco, contribue à la « *réhabilitation sociale* » de la famille¹⁹, au même titre que la construction immobilière, attestant de l'ascension sociale de la famille Forasco.

À la naissance de sa fille en 2012, Vali rentre à Suceava. Or, l'expérience du travail détaché a refaçonné ses attentes concernant les rétributions de son travail. Après six mois de recherches, il ne peut se résoudre à occuper un emploi en Roumanie, et à percevoir un « *salaire de misère* » et décide de quitter définitivement la Roumanie : « Les six mois où j'étais [de retour en Roumanie] j'étais décidé de partir n'importe où. Tous mes CV en Norvège, Danemark, Allemagne, France, Suisse, Italie, partout, pour pas travailler en Roumanie²⁰ ».

Cette dissonance entre les dispositions constituées en Italie et le contexte roumain, dans lequel seules les « *magouilles* » sont selon lui valorisées, conduit Vali à entériner la permanence de son statut de travailleur-émigré. Ayant côtoyé des conditions

¹⁸ Jennifer Bidet, *op. cit.*, p. 74.

¹⁹ Cyril Nazareth, « "Faire quelque chose de bien dans le foot" : une stratégie familiale d'accès à l'espace du football professionnel français », *Sciences sociales et sport*, vol. 7, n° 1, 2014, p. 165.

²⁰ Vali Forasco, Roumain, né en Roumanie en 1980, titulaire du baccalauréat roumain, exerçant des « *petits boulots* » en Roumanie, employé dans une entreprise de dépannage automobile en France, mars 2018.

favorables à la valorisation de ses compétences professionnelles et de ses efforts, il voit dans l'émigration en Europe du Nord et de l'Ouest une opportunité de sécuriser la position sociale de sa famille. Son choix se porte sur la France où, en sa qualité de ressortissant de l'espace Schengen, il trouve un emploi en tant que déménageur par le biais d'une agence d'intérim bucarestoise. Bien que rien n'indique que le projet migratoire de Vali soit au départ un projet d'émigration familiale, notre entretien est pour lui l'occasion de l'associer rétrospectivement à la formulation de son « rêve » de faire un jour venir sa famille en France, de façon à « *changer la mentalité* » de ses enfants.

Vali : Surtout c'était ça mon rêve d'emmener ma famille ici, surtout ils vont grandir, ils vont changer la mentalité. Parce que t'es pas obligé, pour obtenir quelque chose, de donner de l'argent à droite à gauche.

Parce que ça marche comme ça ?

Vali : Ah bah ouais ! Ah ouais. Mais ça, c'était au début, après je suis parti en Italie, après la France j'ai dit : « Ça se peut, dans les autres pays ça se peut [de travailler], c'est correct », chez nous c'est que des magouilles ! Tu veux quelque chose [il claque des doigts], « Ah vous ouais », l'autre s'il a pas de sous... Il a rien [pause] Et je voulais mes enfants, ils vont grandir et changer, ils vont grandir avec une mentalité changée. Et leurs enfants ils vont savoir que t'es pas obligé de donner à quelqu'un pour obtenir quelque chose.²¹

Vali construit donc des dispositions à la mobilité par le biais de ses expériences du travail détaché et des limitations du contexte roumain. Socialisé par un premier déplacement, les aspirations sociales de Vali l'amènent donc à privilégier la mobilité et les rétributions de son travail sur la rentabilisation de ses capitaux en Roumanie. À la différence de la famille Candia, le projet migratoire de la famille Forasco est donc essentiellement impulsé par Vali, et se réalise à travers la transformation de son rapport au monde, au cours de son expérience de l'émigration de travail en Italie, puis en France, ainsi que de ses aspirations à une respectabilité ne pouvant être obtenue que par la juste rétribution de son travail.

²¹ Vali Forasco, Roumain, né en Roumanie en 1980, titulaire du baccalauréat roumain, exerçant des « *petits boulots* » en Roumanie, employé dans une entreprise de dépannage automobile en France, mars 2018.

La famille Jamal : du couple d'émigrés marocains à la famille italienne immigrée

Le cas des époux Jamal indique enfin que la migration vers la France est rendue possible par l'activation de dispositions à émigrer, constituées dans le cadre d'un précédent déplacement et réactualisées en vue de « *vivre dignement* ».

Originaire de la région de Casablanca, Farida Jamal est née en 1965 dans une famille paysanne du nord du Maroc. Bien que ses parents soient « *analphabètes* », elle fréquente l'école publique, en langue française puis, aînée d'une fratrie de trois enfants, elle est envoyée à Casablanca chez sa cousine pour y être scolarisée à l'âge de 11 ans. Elle parvient à accéder à l'université au milieu des années 1980 (aidée en cela par son père et une cousine) et entame un cursus en Lettres modernes. Elle l'interrompt précocement au décès de son père et rejoint ensuite son frère, émigré en Italie, au cours de l'année 1987. Houcine Jamal est quant à lui né en 1960 dans une famille d'ouvriers dont la mère a reçu une éducation en langue française. Il quitte le système scolaire marocain après l'obtention du baccalauréat. Après quelques années (sur lesquelles il ne donne aucun détail) il quitte le Maroc pour l'Italie au milieu des années 1980. Immigré dans la région de Turin, il travaille en tant que « *policier industriel* » dans une centrale électrique. Les deux époux se rencontrent en Italie, après quelques années durant lesquelles Farida estime avoir « *eu du mal à [s']intégrer, pour apprendre la langue* », puis se marient au milieu des années 1990. Ils deviennent tous deux citoyens italiens au cours des années 1990 et voient leurs conditions matérielles d'existence s'améliorer : Houcine quitte son emploi en centrale électrique en 2000, pour travailler en fonderie jusqu'en 2009, avant d'être recruté en tant qu'employé de mairie ; Farida, après quelques périodes d'inactivité, participe à un « *cours préparatoire* » puis obtient une qualification en 2008 pour travailler en tant que « *médiatrice interculturelle* », tenant un guichet d'information à destination des familles immigrées, visant à les informer « *sur la loi, comment ça marche pour avoir ses papiers, pour s'adresser à*

l'assurance maladie, pour aller à [l'agence italienne pour l'emploi]... ». Le ménage bénéficie alors de revenus plus conséquents, permettant notamment aux époux Jamal d'envoyer régulièrement de l'argent à leurs familles résidant au Maroc, et de préparer « l'avenir » de leurs trois filles : Naïma (née en 2000), Yasmine (née en 2003) et Sabrina (née en 2007). Ces éléments de la vie de M. et M^{me} Jamal, similaires aux parcours migratoires et sociaux des familles nord-africaines ayant émigré en Europe de l'Ouest dans les décennies 1970-1980²², indiquent que cette première expérience migratoire a réuni les conditions favorables à une mobilité sociale ascendante en Italie. Disposant de modestes ressources scolaires et sociales, la migration en Italie a été l'occasion pour les époux d'adopter le mode de vie des classes populaires italiennes stabilisées (Houcine, bien qu'employé de mairie depuis 2009, se désigne comme « ouvrier »), tant sur le plan professionnel que sur le plan résidentiel (Farida explique avoir vécu dans « une grande maison en Italie »).

Prenant à rebours une formule d'Abdelmalek Sayad, l'immigration des Jamal en Italie peut ici être qualifiée d'« illusion du permanent²³ ». En effet, si la première migration des époux réunit les conditions d'une promotion sociale, celle-ci est interrompue avec la récession touchant l'Italie au début des années 2010. En quelques années, la situation économique de la famille se détériore et le travail vient à manquer à partir de 2016, impactant fortement les ressources économiques du ménage. Rattrapés par leur condition d'immigrés-ouvriers et anticipant la poursuite de la scolarité de leurs filles, ils envisagent d'émigrer une nouvelle fois, et c'est bientôt en France qu'ils espèrent trouver les moyens de « vivre dignement ».

²² Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, coll. « L'envers des faits », 2018 ; Emmanuelle Santelli, *Les descendants d'immigrés*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2016.

²³ L'auteur voyant dans le cas algérien le paradigme d'une « illusion du provisoire » (Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, tome 1 : L'illusion du provisoire, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2006).

*Quand on est restés sans travail, on a mangé toute notre épargne, c'est difficile parce que ça demande, ça demande beaucoup d'argent, rien que pour les études des enfants... et on espère que nos enfants font l'université et l'université, en Italie, ça coûte. Et quand on n'a pas de travail on n'arrive même pas à payer le loyer, on essaye de... mais c'est trop dur. La France, ce que j'ai constaté, c'est un pays de droit. On a des droits [sociaux] qu'on n'a pas en Italie.*²⁴

Déterminés à faire advenir, à travers la réussite scolaire de leurs filles, la promotion sociale qu'ils ont initiée en Italie, la volonté de mettre la famille à l'abri de la précarité et les dispositions à la mobilité issues de leur première migration résultent en une seconde émigration des Jamal, cette fois-ci en famille.

Les projets migratoires de ces trois familles sont formulés selon des temporalités et des conditions bien différentes, mettant à la fois en jeu leur dotation en capitaux (économiques, culturels, sociaux et symboliques) et les produits de leurs socialisations antérieures à l'émigration. Les modalités selon lesquelles ces projets sont formulés indiquent la pluralité des aspirations des familles migrantes : en fonction de leur position ou trajectoire sociale antérieure à la migration, elles formulent des attentes différenciées en termes de mobilité sociale pour elles et leurs enfants. Ainsi, les Candia envisagent le transfert de leurs ressources (professionnelles et sociales) dans un contexte favorable à leur mobilisation, quand Vali Forasco et les époux Jamal anticipent la poursuite de leur promotion sociale hors des frontières du pays d'origine.

En France : des parcours professionnels et résidentiels « *sous conditions* »

Une fois installées en France, les familles font l'expérience de la mutation des ressources détenues avant l'émigration. Du point de vue de leurs parcours professionnels et résidentiels, les aspirations formulées en émigrant font face à la réalité matérielle de l'immigration

²⁴ Farida Jamal, Italo-Marocaine née au Maroc en 1965, titulaire du baccalauréat marocain, ancienne « *médiatrice interculturelle* » en Italie, sans emploi en France, mars 2017.

en France : mis en lien avec leurs projets migratoires, les parcours d'immigration des familles peuvent objectivement être vus comme des situations de déclassement. Or, l'attention aux « expériences vécues²⁵ », et aux contextes d'immigration permet de mieux saisir les ressorts de ces déplacements, et de repenser la place qu'occupent les parcours professionnels et résidentiels dans le repositionnement social des familles.

Des rapports ambivalents au parcours professionnel

Largement considéré comme la condition de l'existence sociale de l'« immigré²⁶ », le travail apparaît aussi comme la condition du maintien des familles dans l'immigration. Si pour certaines familles enquêtées, celui-ci dépend en grande partie de l'accès à l'emploi d'au moins un des deux parents, être privé de travail ou subir un déclassement professionnel produit des effets considérables sur le sens que revêt l'immigration. Du point de vue des individus migrants, le travail représente autant une source de rétribution économique qu'il est au principe de la fixation d'une identité « immigré », plus ou moins légitime selon le rapport entretenu à leur déplacement social. Là encore, nous pouvons observer des variations significatives entre plusieurs des personnes enquêtées.

Le rapport qu'entretient Vali au travail témoigne d'abord de l'actualisation de dispositions constituées en Roumanie et en Italie. En effet, Vali se décrit volontiers comme un travailleur acharné, œuvrant à l'amélioration des conditions de vie de sa famille autant qu'à la préservation, dans le contexte français, d'une respectabilité obtenue par les gains économiques permis par son travail détaché en Italie, puis en France. En se présentant en habit de travail à notre entretien, et en soulignant, non sans une certaine fierté, son opiniâtreté quant aux sollicitations de son employeur (« *Je dis oui tout le temps [à son employeur]. Même les weekends, les nuits, les astreintes, tout ça. Des fois 21 h 30. Des fois*

²⁵ Julie Pagis et Paul Pasquali, *op. cit.*

²⁶ Abdelmalek Sayad, *op. cit.*

tu commences vendredi tu vas finir lundi soir »), Vali semble s'identifier à la figure générique de l'« immigré-travailleur » décrit par Abdelmalek Sayad. Ayant émigré dans le but d'échapper au déclassement en faisant valoir ses efforts dans le contexte français, il lui semble inconcevable de se retrouver sans emploi en France. Il évoque à ce titre les quelques semaines d'inactivité qu'il a connues, à l'issue de son contrat d'intérim.

Pour commencer, j'ai travaillé une journée [dans l'est lyonnais], six jours en quais du Rhône chez Déménagement Rhodanien, après j'ai dit : « Ça m'intéresse pas de travailler une journée ou deux sur sept, je suis pas pour me balader ou m'amuser que je suis en France ». [...] J'ai passé voir mon patron [actuel], il me connaissait, je lui dis : « J'ai besoin de travailler », une heure après il m'a appelé : « À partir de demain tu viens ».²⁷

Ici, la mobilisation de ses relations « *fait ressource* » et permet à Vali de s'identifier aux figures légitimes de l'« immigré », qui « *se débrouille* » par ses propres moyens et par les fruits de son travail. Témoignant de l'actualisation de ses dispositions au travail, l'identification de Vali contribue également à assurer la respectabilité de la famille, priorisant les rétributions du travail sur les autres sources de revenus éventuelles. En effet, le discours de Vali concernant la perception des aides sociales montre comment celle-ci est secondaire, tant elle ne l'amène pas à prouver sa valeur de travailleur.

Vali : Nous, en fait, on voulait pas mettre le dossier, ni à la CAF, ni nulle part, je dis : « On n'a pas besoin ». À l'école de ma fille, ils m'ont demandé le dossier de CAF, un numéro d'allocataire. Je me suis dit, je vais y aller, si elle a besoin... Ah bah mon dossier il s'est baladé ! Parce que, moi, j'avais pas le temps, j'avais pas envie de demander rien, j'ai envoyé un papier de temps en temps. Parce qu'une fois j'ai fait toutes les photocopies, j'ai mis dans la boîte aux lettres de la CAF, je suis même pas rentré. Après ils m'ont envoyé qu'ils ont besoin des autres papiers : J'ai laissé tomber, j'ai laissé 2-3 mois, une fois que j'étais un peu libre, au boulot, j'ai envoyé un courrier une fois. Ben maintenant ils disent qu'ils donnent 100 € par mois des aides, je sais pas pourquoi. [son épouse lui parle] Le seul truc qu'on a touché, c'est la... le truc scolaire...

²⁷ Vali Forasco, Roumain, né en Roumanie en 1980, titulaire du baccalauréat roumain, exerçant des « *petits boulots* » en Roumanie, employé dans une entreprise de dépannage automobile en France, mars 2018.

Une bourse ?

Vali : Non, c'est juste pour le début d'année scolaire.

Oui, d'accord, pour la rentrée ?

*Vali : Oui ! Pour la rentrée scolaire, c'est ça. Le reste, rien.*²⁸

L'identification de Vali à un travailleur n'ayant « *pas le temps* » de s'occuper de la perception des aides sociales lui permet d'obtenir des formes de rétribution symbolique, associées notamment à l'autonomie financière que lui procure son salaire. En cela, le rapport qu'il entretient au travail en France s'inscrit en conformité avec les produits de ses socialisations professionnelles en Roumanie et en Italie, et avec son projet migratoire : en tant qu'immigré-travailleur, Vali occupe une place centrale dans le maintien de la famille dans l'immigration, ce qui lui permet d'œuvrer sinon à la promotion sociale de la famille, du moins à la réalisation de son « *rêve* » (« *changer la mentalité* » de ses enfants par la valorisation du travail et des efforts).

Les Candia, quant à eux, s'inscrivent en faux vis-à-vis de ce lien entre travail et identité. Les deux premières années de leur immigration en France (2017-2018) sont marquées par une période de chômage prolongé pour les deux époux, à laquelle ils font face en puisant dans le capital économique constitué avant d'émigrer. Si Lucie accède à l'emploi à l'été 2018 (*via* une plateforme de recrutement dédiée aux cadres), Pablo, malgré la détention d'un permis de travail, peine à trouver en France un emploi à la hauteur de la « *qualité de vie* » à laquelle il prétend. Et pour cause, Pablo entretient un rapport ambivalent à son activité professionnelle. En Colombie, son ancienneté dans son entreprise l'a en effet amené à occuper le poste de directeur régional, de 2008 à 2016. Bien que fortement rémunéré (l'équivalent de 6 000 € par mois), Pablo garde un souvenir amer de son activité professionnelle colombienne, en particulier de ses horaires de travail (48 heures hebdomadaires) l'ayant empêché de profiter de ses enfants et de son épouse. Durant nos entretiens (novembre 2018 et novembre 2019), il revient également sur les

²⁸ Vali Forasco, Roumain, né en Roumanie en 1980, titulaire du baccalauréat roumain, exerçant des « *petits boulots* » en Roumanie, employé dans une entreprise de dépannage automobile en France, mars 2018.

contraintes extra-professionnelles liées à son emploi en Colombie, considérant celui-ci comme de l'« esclavage » :

C'était compliqué parce que 150 personnes [sous sa responsabilité]... on avait des problèmes de sécurité aussi pour le transport, des problèmes dans la rue avec la guérilla, les terroristes, les voleurs, je n'avais pas le temps pour rester tranquille à la maison. J'arrivais le weekend à la maison et... j'ai reçu des appels : « Quelqu'un a volé un camion », « Quelqu'un a brûlé un camion », « La guérilla nous a menacés »... C'était comme ça ma vie, c'est pour ça qu'à la fin j'ai pris la décision de venir en France, parce que c'est pas la vie qu'on veut !²⁹

Une fois en France, il recherche un emploi de cadre, mais se voit refuser plusieurs postes en raison de sa maîtrise insuffisante de la langue française. Il bénéficie toutefois des ressources financières de la famille (Lucie gagnant 4 250 € par mois), ce qui lui permet de rester sans emploi jusqu'à l'automne 2019, date à laquelle il est recruté en tant que cadre par un transporteur nord-américain implanté en région lyonnaise. Si ses horaires de travail (35 heures hebdomadaires, de midi à 19 h 30 ; 2 700 €/mois) lui offrent plus de temps libre avec ses enfants, il ne parvient pas à se contenter de ce nouvel emploi et espère pouvoir en changer prochainement, pour « *quelque chose de plus administratif, pour avoir l'opportunité de réfléchir, apporter des idées, de l'expérience. Là... c'est plus opératif. Je dois suivre tous les ordres, mais c'est tout !* ». S'il ne veut pas passer sa vie à la gagner, Pablo semble associer ce travail « *opératif* » à un déclassement professionnel et espère en changer pour se distinguer des tâches exécutives auxquelles il n'était pas confronté en Colombie. Ce rapport au travail est caractéristique des membres des classes supérieures européennes, tant en raison du type d'emploi occupé³⁰, que de ce qu'il doit à la dotation en capitaux scolaire, social, voire international³¹. Il

²⁹ Pablo Candia, Colombien, né en 1970, titulaire d'un *master* en logistique, ancien cadre supérieur en Colombie, cadre supérieur en France, novembre 2019.

³⁰ Cédric Hugrée, Étienne Pénissat et Alexis Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2017.

³¹ Joël Laillier et Christine Mennesson, « L'enfance des classes supérieures », dans Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*,

témoigne dans le cas de Pablo de la réactualisation, dans le contexte français, de dispositions professionnelles constituées en Colombie. Toutefois, la migration occasionne aussi la redéfinition de son rôle au sein de la famille, de même que de son rapport au travail : si c'est désormais Lucie qui assure la survie économique du ménage, l'expérience du chômage et d'horaires de travail réduits permettent à Pablo de profiter de ses enfants. Un moyen de travailler à une meilleure « *qualité de vie* » qui s'accompagne de sa volonté, à partir de 2019, de renouer avec une activité professionnelle distinctive, dans laquelle il peut « *réfléchir* », « *mettre en valeur [ses] compétences* » et ne plus seulement « *faire ce qu'on [lui] dit* ».

En raison de la légitimité que lui octroient son expérience professionnelle, ses titres scolaires ainsi que la nature du poste qu'il occupe (un poste de cadre supérieur dirigeant une équipe de 10 personnes), ou encore des conditions selon lesquelles il a eu accès à celui-ci (après l'obtention du Diplôme d'études en langue française), Pablo rappelle la figure des élites transnationales étudiées par Anne-Catherine Wagner, caractérisées par la nature de leur profession et de la place qu'elles occupent dans les hiérarchies professionnelles³². Son cas renverse cependant l'image d'Épinal d'espaces « internationaux » et « locaux » respectivement réservés aux hommes et aux femmes³³, dans la mesure où le maintien des Candia dans l'immigration dépend bien plus de l'activité professionnelle et des ressources sociales de Lucie que de Pablo, et où celui-ci voit son statut de père revalorisé par la migration.

La présentation des parcours professionnels de Vali et de Pablo montre en quoi la centralité de l'activité professionnelle s'avère tout à fait relative, et liée à la façon dont la réalité de l'immigration transforme le projet migratoire. Dans leurs cas, l'accès à l'emploi contribue à leur identification à des figures de l'« immigré »

Paris, Seuil, 2019, p. 651-654.

³² Anne Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sciences sociales et sociétés », 1998.

³³ *Ibid.*, p. 167.

directement liées à leur rapport à la migration : dans la mesure où leur projet migratoire semble se réaliser, c'est-à-dire tant que les dispositions acquises avant l'émigration rencontrent, dans l'immigration, les conditions de leur actualisation, Vali et Pablo entretiennent un rapport positif à la migration. Bien qu'objectivement déclassés (le salaire Vali devient l'unique source de revenus de la famille ; Pablo voit son salaire considérablement réduit), Vali et Pablo accèdent tous deux à l'emploi à la suite de la mobilisation des ressources (sociales et familiales) dont ils disposent en France. Cet accès à l'emploi autorise rétrospectivement la réalisation de leurs aspirations : Vali se pose désormais en exemple de réussite par l'effort, tandis que la réduction des horaires de travail de Pablo s'accompagne d'une amélioration de sa « *qualité de vie* », celle-ci étant associée à la possibilité de passer davantage de temps avec ses enfants.

Déclassement, appropriation et stratégies résidentielles dans l'immigration

L'analyse des parcours résidentiels des familles migrantes révèle ensuite leur marginalisation et, de proche en proche, livre des indices sur les conditions de leur insertion sociale³⁴. Or, tout comme le travail, le rapport au logement paraît relatif et lié aux aspirations des familles. Dans le cas des trois familles présentées dans cet article, l'articulation entre les rapports subjectifs à la mobilité professionnelle et les rapports à la mobilité résidentielle permet de mieux saisir comment les familles, objectivement déclassées sur ces deux plans, interprètent leur déplacement au regard de leur nouvelle situation résidentielle, dans l'immigration.

La mobilité résidentielle peut d'abord produire un fort sentiment de déclassement. C'est le cas pour les époux Jamal présentés plus haut, pour lesquels l'immigration en France coïncide avec la perte de leurs emplois respectifs (en raison de problèmes de santé pour lui, et de l'incapacité pour elle de faire valoir son expérience

³⁴ Pascale Dietrich-Ragon, « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*, vol. 72, 2017, p. 7-38.

professionnelle italienne), nécessitant leur recours aux services sociaux pour obtenir un appartement en location. Pour Farida, habituée à « *une belle maison en Italie* », le déménagement dans « *un appartement de l'OPAC [Office Public d'Aménagement et de Construction]* » situé dans un quartier populaire d'une ville moyenne du Rhône est indissociable de la dégradation de ses conditions de vie³⁵.

Farida : Dans la vie, quand on monte vers le plus beau, c'est acceptable. Mais quand on descend... on essaye de s'adapter.

Vous avez l'impression justement d'être redescendue, du fait d'être venue en France ?

*Farida : Exactement... parce que maintenant, par exemple, les enfants, sur le contrat, il est écrit qu'on a trois pièces, mais c'est pas trois pièces, c'est un salon mais le salon est trop grand, la chambre, il y a une chambre sans porte et, l'autre chambre, elle est trop petite. Alors, la petite, elle dort avec nous, et Naïma et Yasmine dans l'autre chambre mais elle est trop petite...*³⁶

L'immigration des Jamal est associée à la modification des conditions d'existence de la famille : passant d'une maison pavillonnaire à un appartement social exigu, c'est désormais la promiscuité qui rythme leur quotidien. De plus, comme elle est associée à la nécessité de devoir vivre de la « *carita* » (terme employé par Farida pour qualifier les aides sociales qu'elle perçoit), l'expérience du déclassement résidentiel contredit le projet migratoire des époux. Sans emploi durant les deux premières années de leur vie en France (2016-2018), le lieu de résidence devient l'« unique élément pris en compte pour la définition du statut social³⁷ », un statut d'autant plus producteur de « souffrance sociale » qu'il est objectivement dominé³⁸.

³⁵ Ce qui nous est d'ailleurs signifié au moment des deux entretiens réalisés avec les époux Jamal (mars 2017 et juin 2019), les époux préférant que nous nous retrouvions autour d'un café, en centre-ville.

³⁶ Farida Jamal, Italo-Marocaine née au Maroc en 1965, titulaire du baccalauréat marocain, ancienne « *médiatrice interculturelle* » en Italie, sans emploi en France, mars 2017.

³⁷ Pascale Dietrich-Ragon, « Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel. L'exemple des occupants de logements dégradés parisiens », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 2, 2013, p. 372.

³⁸ Vincent de Gaulejac, « Souffrances objectives, souffrances subjectives », dans Thomas Périlleux et John Cultiaux (dir.), *Destins politiques de la souffrance*,

Outre la domination induite par le déclassement résidentiel et la perte relative d'autonomie, le déclassement résidentiel apparaît pour d'autres parents comme un moindre mal, car il permet d'une part à l'ensemble de la famille de vivre sous le même toit, et se distingue d'autre part des habitats de fortune auxquels sont parfois assignés les familles migrantes les plus dominées.

Les familles semblent d'ailleurs s'accommoder d'autant plus facilement à leur nouveau cadre de vie que l'accès à un logement fixe représente une première étape vers la promotion résidentielle, en tant qu'« immigrés » en France. C'est le cas de Vali.

Si, pour son épouse, l'arrivée en France marque la dévalorisation résidentielle de la famille et l'abandon de leur maison en Roumanie, lui évoque l'urgence dans laquelle il s'est trouvé pour obtenir un appartement pour la famille. Sans en être pleinement satisfait, il s'estime heureux d'avoir pu échapper à un logement « *dégueulasse* ».

*Quand tu changes la nouvelle maison toute neuve, faite comme tu veux, que tu changes avec un truc comme ça... Elle a raison. Moi, comme j'ai l'habitude d'habiter dans une chambre tout seul pendant des années [avant que sa famille ne le rejoigne], ça, c'est pas mal du tout ! On n'est pas sur la même longueur d'onde [rire puis redevient sérieux]. De toute façon elle a raison, on va changer, on va essayer de déménager, pareil dans le coin.*³⁹

Si, dans un premier temps, les pères arrivés en France avant le reste de leurs familles disent se contenter de logements « *dans une chambre* » ou en foyer⁴⁰, l'imminence de l'arrivée du reste de la famille modifie ce rapport au lieu de résidence. Il ne s'agit plus d'être émigré-travailleur, mais bien d'acter la permanence de l'immigration familiale, en ayant accès à un logement pour toute la famille. L'accès au logement suppose toutefois la mobilisation des ressources constituées durant les années d'émigration des pères : la mobilisation de ressources locales (les foyers, les services

Toulouse, Érès, coll. « Sociologie clinique », 2009, p. 47-59.

³⁹ Vali Forasco, Roumain, né en Roumanie en 1980, titulaire du baccalauréat roumain, exerçant des « *petits boulots* » en Roumanie, employé dans une entreprise de dépannage automobile en France, mars 2018.

⁴⁰ Comme cela est le cas pour d'autres pères de famille interrogés lors de cette enquête.

sociaux, les mairies et les collègues de travail ou employeurs en France) rend ainsi possible le passage d'une émigration de travail provisoire à une immigration familiale permanente.

Le parcours résidentiel des familles migrantes est donc à envisager à l'aune de leur projet migratoire et, plus exactement, à l'aune de ce que produit « l'action de migrer » sur la transformation des aspirations des familles⁴¹. À ce titre, l'arrivée en France de la famille Candia suit une stratégie qui semble avoir longuement mûri dans les esprits de M. et M^{me} Candia, mais dont la réalisation est tributaire des ressources mobilisables par la famille, une fois celle-ci arrivée en France.

Après avoir vendu leur maison en Colombie et avoir vécu durant de longs mois sur leur épargne et sur le salaire de consultante de Lucie, c'est en février 2017 que la famille arrive en France. Dans un premier temps, la famille est logée chez une amie dans une ville limitrophe de Lyon. Or, les époux envisagent très vite de trouver leur propre logement mais, ne disposant d'aucun contrat de travail, ils rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder à un logement et ont recours à plusieurs locations « *AirBnB* ». Pendant 14 mois, ils vivent dans des logements de location, cinq différents, jusqu'à ce que Lucie décroche un emploi à l'été 2018, mettant un terme à leur errance.

L'arrivée des Candia en France pourrait, objectivement, être interprétée comme un déclassement sur le plan résidentiel. En tant que propriétaire d'une maison en Colombie et employant une gouvernante, Lucie explique vouloir renouer avec ce mode de vie en maison et similaire à celui qu'elle a connu depuis l'enfance (« *Je préfère la maison pour les enfants, pour le jardin, parce que les enfants ils avaient un chien* »). Toutefois, comme leur nouveau lieu de résidence (dans un appartement situé en centre-ville, dans une commune péri-urbaine de la périphérie nord de Lyon) répond à leurs aspirations en termes de préservation de

⁴¹ Emmanuel Ma Mung, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité », dans Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2009, p. 36.

leur « *qualité de vie* », leur rapport à la mobilité résidentielle est exprimé positivement. Les Candia semblent s'approprier leur nouveau logement (en le rénovant et en le décorant) et, avec lui, les logiques de leur nouvelle vie en France. Surtout, voyant leurs enfants plus « *sûrs de soi-même* », ils sont rétrospectivement confortés dans le bien-fondé de leur migration.

Vous disiez tout à l'heure que c'était une décision difficile à prendre, mais c'était la bonne décision à prendre.

Lucie : Oui parce que ici il y a plus de sécurité. Je vois mes enfants plus... sûres ?

Pablo : Sûrs de soi-même.

Lucie : Oui, en Colombie normalement nous protégeons normalement les enfants, moi et toi [à son mari, puis rire]. Je suis maman poulet, je sais pas comment dire ici. [...] J'ai peur que quelque chose se passe.

Pablo : C'est parce que nous avons beaucoup de problèmes de sécurité.

Lucie : Oui... En Colombie, jamais je laissais Erica prendre le bus. [pause] C'est pas possible pour moi. Et prendre le taxi toute seule : non, non, non. Ici on peut sortir, prendre le bus, le train...⁴²

Le rapport au logement apparaît tout à fait relatif et lié aux aspirations des familles et à ce que celles-ci doivent à la position sociale avant l'émigration. Échappant aux nomenclatures permettant de saisir la pente des déplacements sociaux, les rapports à la mobilité résidentielle s'avèrent constitutifs des rapports entretenus au déplacement social. Ainsi, ayant fait l'expérience de l'habitat pavillonnaire en Italie, les époux Jamal formulent de nombreuses critiques concernant leur reclassement résidentiel en France. À l'inverse, Vali semble d'autant mieux se satisfaire de son lieu de résidence que l'installation en famille lui permet de rompre avec le caractère provisoire de son immigration pour poursuivre son « *rêve* » de faire venir ses enfants en France. Enfin, l'appropriation de leur logement par les époux Candia leur permet de valider rétrospectivement leur projet migratoire, dans la mesure où elle

⁴² Pablo et Lucie Candia, respectivement, Colombien, né en 1970, titulaire d'un *master* en logistique, ancien cadre supérieur en Colombie, cadre supérieur en France et Franco-Colombienne, née en Colombie en 1974, titulaire d'un *master* en administration de bases de données, ancienne consultante en Colombie, administratrice de base de données réseau en France, novembre 2019.

participe de l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs enfants, faisant écho aux raisons de leur départ de Colombie. Mis en relation avec les positions sociales occupées avant l'émigration, ainsi qu'au repositionnement des familles dans l'immigration, le rapport au lieu de résidence apparaît, pour les familles migrantes enquêtées, comme un indicateur de leur rapport subjectif à la migration. Pour reprendre la formule d'Yves Grafmeyer, on voit ici que dans l'immigration, le « souhaitable » (déterminé par la position sociale occupée par les familles avant d'émigrer) s'ajuste au « possible »⁴³ (induit par la mutation des ressources qu'occasionne le processus migratoire). Les parcours résidentiels des familles migrantes peuvent donc être appréhendés au regard de ce qu'ils impliquent en termes de repositionnement social, dans le pays d'immigration. Ils traduisent un rapport plus large à l'immigration, dépendant des conditions selon lesquelles les familles parviennent à mobiliser des ressources parfois inattendues et liées aux contextes dans lesquels se réalise l'immigration.

Conclusion : les migrations transnationales comme processus de reclassement et de socialisation

Les parcours migratoires des familles Candia, Forasco et Jamal témoignent des effets socialisateurs des mobilités sociales en contexte migratoire. En tant que produit des aspirations au changement formulées avant la migration, la prise en compte des rapports entretenus par les familles migrantes à leur déplacement social permet de repenser la manière dont elles se repositionnent dans l'immigration, en même temps qu'elles font l'expérience de la mutation de leurs ressources et capitaux. La prise en compte des dimensions professionnelles et résidentielles de la migration, ainsi que des points de vue portés sur les expériences de déclassement et de reclassement des familles dans l'immigration invite de plus à adopter un regard simultanément attentif au sens que revêt la mobilité, et aux modalités selon lesquelles les familles

⁴³ Yves Grafmeyer, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Lévy (dir.), *Élire domicile . La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 50, <https://books.openedition.org/pul/4872?lang=en>.

travaillent à leur repositionnement dans l'immigration. Si, dans cet article, nous avons établi des liens entre aspirations et rapports à la mobilité sociale en migration, l'identification d'autres sources de valorisation dans l'immigration reste à faire. En effet, objectivement déclassées, les familles migrantes semblent mettre en œuvre des stratégies de requalification reposant sur la mobilisation de contextes ou classements faisant ressource. Ainsi, pour Lucie Candia, l'inscription dans un nouveau cadre résidentiel s'accompagne de la reprise de ses activités associatives et religieuses, lui assurant des rétributions symboliques et une valorisation au sein de sa commune ; pour Vali Forasco, le déclassement résidentiel semble compensé par un investissement intense dans la pratique sportive de son fils, reconnu institutionnellement par le club de football de la ville ; pour Farida Jamal enfin, l'impossibilité de convertir ses compétences professionnelles en France résulte en un rapprochement d'une association de femmes marocaines résidant dans son quartier, et auprès desquelles elle reprend son activité de « *médiatrice interculturelle* », cette fois-ci à titre informel. Parce qu'elles permettent aux familles de faire face aux bouleversements induits par la migration, et d'accorder la réalité de l'immigration aux aspirations formulées avant d'émigrer, ces stratégies concourent à leur requalification symbolique, leur donnant « des sentiments d'être en mobilité sociale⁴⁴ », quand l'analyse objective de la pente de leur déplacement social indiquerait un déclassement. Ces stratégies, mises en œuvre à l'échelle « d'espaces sociaux localisés⁴⁵ », échappent à l'analyse statistique, mais paraissent fondamentales à la compréhension des manières dont les rapports à la mobilité objective et subjective s'articulent. Leur prise en compte invite à renouveler le regard sur les outils généralement mobilisés pour rendre compte des trajectoires sociales, et à inclure davantage à l'analyse les transformations induites par la mobilité sociale en migration.

⁴⁴ Sylvia Faure et Daniel Thin, *op. cit.*, p. 159.

⁴⁵ Gilles Laferté, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, n° 4, 2014, p. 423-439.

Bibliographie

- Attias-Donfut, Claudine et François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, vol. 56, n° 6, 2001, p. 919-958.
- Beaud, Stéphane, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, coll. « L'envers des faits », 2018.
- Bidet, Jennifer, « Déplacements. Migrations et mobilités sociales en contexte transnational », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, 2018, p. 67-82.
- Bourdieu, Pierre, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 3-42.
- Dietrich-Ragon, Pascale, « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*, vol. 72, 2017, p. 7-38.
- Dietrich-Ragon, Pascale, « Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel. L'exemple des occupants de logements dégradés parisiens », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 2, 2013, p. 369-400.
- Duru-Bellat, Marie et Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, vol. 48, n° 4, 2006, p. 455-473.
- Faure, Sylvia et Daniel Thin (dir.), *S'en sortir malgré tout. Parcours en classes populaires*, Paris, La dispute, coll. « Essais », 2019.
- Gaulejac, Vincent de, « Souffrances objectives, souffrances subjectives », dans Thomas Périlleux et John Cultiaux (dir.), *Destins politiques de la souffrance*, Toulouse, Érès, coll. « Sociologie clinique », 2009, p. 47-59.
- Grafmeyer, Yves, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Lévy (dir.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 35-52, <https://books.openedition.org/pul/4872?lang=en>.
- Hélaridot, Valentine, « Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », dans Michel Grossetti, Marc Bessin et Claire Bidart (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2009, p. 160-167.
- Hugrée, Cédric, Étienne Pénissat et Alexis Spire, *Les classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2017.

- Laferté, Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés, *Sociologie*, vol. 5, n° 4, 2014, p. 423-439.
- Laillier, Joël et Christine Mennesson, « L'enfance des classes supérieures », dans Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019, p. 651-654.
- Ma Mung, Emmanuel, « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité », dans Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2009, p. 25-38.
- Nazareth, Cyril, « "Faire quelque chose de bien dans le foot" : une stratégie familiale d'accès à l'espace du football professionnel français », *Sciences sociales et sport*, vol. 7, n° 1, 2014, p. 139-165.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 71-109, <https://journals.openedition.org/enquete/263>.
- Pagis, Julie et Paul Pasquali, « Observer les mobilités sociales en train de se faire. Micro-contextes, expériences vécues et incidences socio-politiques », *Politix*, n° 114, 2016, p. 7-20.
- Razafindranovona, Tiaray, « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *Insee Première*, n° 1659, 2017.
- Rosental, Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.
- Santelli, Emmanuelle, *Les descendants d'immigrés*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2016.
- Savage, Mike, Alan Warde et Fiona Devine, « Capitals, Assets, and Resources: Some Critical Issues », *The British Journal of Sociology*, vol. 56, n° 1, 2005, p. 31-47.
- Sayad, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, tome 1 : L'illusion du provisoire, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2006.
- Sinthon, Rémi, *Repenser la mobilité sociale*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « En temps et lieux », 2018.
- Van Zanten, Agnès, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 24-34.

Wagner, Anne Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sciences sociales et sociétés », 1998.

Wagner, Anne Catherine, « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011, p. 4-9.